



## **Assemblée générale annuelle**

Chambre de commerce de Mont-Laurier

**Mercredi 18 mai 2022, 16 h 30**  
Salle Panoramique, Espace Théâtre

### **Personnes présentes :**

Jean-Pierre Gaudreau, Genevieve Belec, Dominic Malette, Marjolaine Miclette, David Blais, Hugo Leonard, Claude Ménard, Marc- André Allaire, Anouk Préfontaine, Denis Robidoux, Benoit Cochet, Audrey Lebel, Keven Chéchippe, Kenny Whellan, Mélanie Barabé, Sylvie Gauthier, Stéphane Lapointe, Ariane Piché, Frédéric Houle, Laure Voilquin, Maryse Larente, Pascale Lajeunesse, Suzanne Parisé , Miguel Gauthier, Caroline Crépeau, Ginette Tourangeau, Véronique Bonin, Lethicia Benedicto, Rosie Arsenault, Luc Lefebvre, Chantale Jeannotte, Daniel Bourdon, Normand Latreille, Mélanie St-Cyr, Julie Hatin, Taïla Lapierre, Martin Clément, Isabelle Legault, Guylaine Ladouceur.

#### **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**

Il est proposé par Benoit Cochet de procéder à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Mont-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

#### **2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée.**

Il est proposé par Stéphane Lapointe que le président d'assemblée soit Martin Clément et que la secrétaire d'assemblée soit Isabelle Legault. Les personnes acceptent leur fonction.

Adoptée à l'unanimité

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Anouk Préfontaine d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021.**

Martin Clément fait la lecture du procès-verbal du 16 juin 2021.

Il est proposé par Sylvie Gauthier d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2021.**

Le président présente monsieur Daniel Joannette, comptable agréé, mandaté pour la production des rapports financiers de l'organisme. Ce dernier présente les résultats pour l'année financière 2021. Les membres de l'assemblée prennent connaissance de ces informations et proposent l'adoption du rapport.

Il est proposé par Miguel Gauthier d'accepter les états financiers.

Adoptée à l'unanimité

## **6. Expert-comptable sélectionné pour 2022 - 2024.**

Un avis d'appel d'offre de service pour les années financières 2022-2023-2024 a été envoyé. Tous les membres ayant les compétences nécessaires ont été invités à déposer une offre selon l'avis d'appel d'offre de service.

Suite à la réception et à l'étude des différentes offres, le conseil d'administration propose de sélectionner la firme comptable Mayer Millaire et Associés CPA inc..

Il est proposé par Benoit Cochet d'adopter cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

## **7. Bilan des activités 2021.**

Mélanie St-Cyr et Denis Robidoux présentent un résumé des activités réalisées par la Chambre de Commerce de Mont-Laurier au cours de l'année 2021. Le président mentionne que le document sera envoyé par courriel à toutes les personnes présentes et sera également disponible pour consultation sur le site internet de la Chambre de Commerce.

Il est proposé par Daniel Bourdon l'adoption du rapport d'activités 2021.

Adoptée à l'unanimité

## **8. Orientations 2022.**

Mélanie St-Cyr, directrice générale, présente la ligne d'orientation sélectionnée par le conseil d'administration pour l'année 2022 ainsi que les projets en développement.

Il est proposé par Stephane Lapointe d'accepter les orientations proposées pour 2022.

Adoptée à l'unanimité

## **9. Nomination des membres du conseil d'administration.**

Cette année, il y avait 6 postes en élection au sein du conseil d'administration et 5 candidatures ont été présentées conformément aux règlements généraux.

Le conseil d'administration pour la prochaine année sera composé de : (en ordre de siège)

Siège 1 : Marc Paquette, Ambulance Bouchard

Siège 2 : Keven Chéchippe, SADC

Siège 3 : Isabelle Legault, Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides

Siège 4 : Frédéric Lapointe, Centre du Camion de Mont-Laurier

Siège 5 : Denis Robidoux, Groupe Barbe et Robidoux

Siège 6 : Guylaine Ladouceur, Avocate

Siège 7 : Vacant

Siège 8 : Geneviève Bélec, Bélec et Fille

Siège 9 : Kaven St-Jean, Forex

Siège 10 : Martin Clément, Lebeau Vitres d'Autos

Siège 11 : Hugo Léonard, Coop Novago

Observatrice : Suzanne Parisé, ville de Mont-Laurier

La nomination des administrateurs cités est donc proposée par Frédéric Houle.

Les administrateurs sont élus par acclamation.

**10. Période de questions.**

Monsieur David Blais se questionne si la CCML ne devrait pas devenir plutôt la Chambre de Commerce des Hautes-Laurentides pour mieux répondre aux besoins de la communauté d'affaire de la MRC d'Antoine-Labelle au complet. Martin Clément, président, répond que des réflexions sont en effet déjà entamé à ce sujet.

**11. Vœux de l'assemblée**

Le président mentionne que ce point permet de formuler des demandes et invite les participants à le faire.

Madame Sylvie Gauthier tient à féliciter la CCML pour les activités réalisées et souhaite que la prochaine année soit aussi bien réussie.

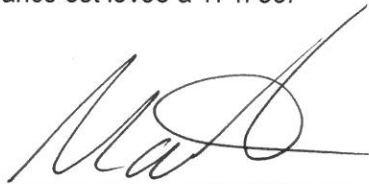
Monsieur Benoit Cochet désire féliciter la CCML pour son dynamisme ainsi que pour leur collaboration à la Maison de l'Entrepreneur.

**12. Levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par Guylaine Ladouceur de lever l'assemblée générale annuelle.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 17 h 33.



---

Martin Clément  
Président  
Chambre de Commerce de Mont-Laurier



---

Isabelle Legault  
Secrétaire d'assemblée  
Chambre de Commerce de Mont-Laurier